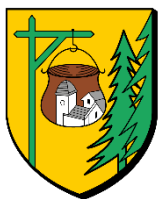


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard – Froldefontaine – Essavilly
Communailles-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20190204_02

Séance du 4 février 2019

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 19
- Présents : 13
- Votants : 15

Date de la convocation :
28 janvier 2019

Date d'affichage :
11 février 2019

L'an deux mil dix-neuf, le quatre février à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Anne-Marie MIVELLE (procuration à Florent SERRETTE), Michaël FUMEY (procuration à Jérôme SERRETTE).

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Nicolas GRIFFOND, Denis VERNEREY.

Mme Pascale DUSSOUILLEZ été désignée secrétaire de séance.

Objet : Programme de travaux en forêt – Année 2019

L'adjointe en charge de la forêt présente la proposition de programme de travaux 2019 par l'ONF :

- Travaux sylvicoles avec intervention en futaie irrégulière : parcelles 21, 2, 20.
- Travaux de maintenance avec entretien des parcelles (marquage des lignes) : parcelles 4, 5, 7, 11, 74, 78, 8 en 2019 et parcelles 26, 27, 28, 30, 38, 63, 70, 90 en 2020.

La commission a rendu un avis favorable pour les travaux sylvicoles mais pas pour les travaux d'entretien, dans la mesure où les lignes sont progressivement marquées par l'ACCA dans le cadre du bail de location de chasse.

Envoyé en préfecture le 16/02/2019

Reçu en préfecture le 16/02/2019

Affiché le 18/02/2019



ID : 039-200057115-20190204-DCM_20190204_02-DE

Le conseil municipal approuve le programme de travaux sylvicoles 2019 ainsi modifié. Une consultation sera lancée pour obtenir des propositions tarifaires pour ces travaux.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE